

Bilan Récolte fourrages 2023 et Mise à jour de la base de données des produits agricoles

Les récoltes de fourrages arrivent à leur terme, excepté sur les zones de montagnes.

Les rendements fourragers sont relativement corrects sur l'ensemble du département de l'Aude, aussi bien sur les graminées que pour les légumineuses.

Cependant, la qualité ne sera pas forcément au rendez-vous compte tenu des mois de mai et juin pluvieux, qui n'ont pas permis de réaliser des récoltes au stade optimum, où souvent les foins se sont mouillés.

Ceci aura pour conséquence une qualité dégradée avec diminution de la valeur surtout énergétique, mais aussi azotée; une diminution de la digestibilité du fourrage, de son appétence mais aussi de sa conservation.



Nous vous conseillons de réaliser des analyses sur vos principaux fourrages, afin de corriger et compléter éventuellement vos rations sur des animaux en production (fin de gestation, lactation, croissance, engraissement).

Nous pouvons vous proposer de récupérer vos échantillons de tout type de fourrage et faire réaliser une analyse auprès d'Agrolab's pour un coût de 20€ T.T.C l'analyse.

N'oubliez pas de consulter la base de données fourragère que nous venons de mettre à jour récemment, sur laquelle vous trouverez des offres d'enrubannage, foin de graminées et de légumineuses, mais aussi de protéagineux tel que féverole, vesce à l'adresse suivante :

<https://aude.chambre-agriculture.fr/productions-techniques/elevage/autonomie-alimentaire/base-produits-alimentaires/>

N'hésitez pas à nous contacter si vous recherchez ou vendez des fourrages, céréales, autres afin de maintenir à jour cette base de données.

Vos interlocuteurs

Directeur de publication : **P. Vergnes**
Chambre d'agriculture de l'Aude
Z. A. de Sautès à Trèbes 11878 CARCASSONNE Cedex 9
services.generaux@aude.chambagri.fr
Tél : 04.68.11.79.79 - Fax : 04.68.71.48.31

Responsable de la rédaction : **Jean Luc PULL**
Rédacteur : **Jean-Luc PULL**
Mise en page : **Olivia RAYNAUD**
Photos© CA11 - Photothèque des Chambres d'agriculture
Edité par la Chambre d'agriculture de l'Aude - Juillet 2023